

REGLEMENT CBB 2014 VR3 – CHALLENGE BLACKBIRDS

1. Niveau de compétence :

Le règlement de la compétition est sous la responsabilité du directeur de la compétition, soit le *Directeur Technique* du CERP Alsace. Le chef juge sera Roland LE FAOU.

2. Les épreuves :

Les équipes pourront choisir de concourir en **VR3 (Challenge BlackBirds)** et/ou **VR4 (Coupe de la Ligue)**, selon leur expérience dans la discipline. Chaque équipe de 3 devra au minimum être composée d'un « débutant » en vol relatif (personne de moins de 50 sauts de VR, ayant obtenu le B2 en 2012 ou 2013) d'un confirmé et d'un compétiteur si possible.

La **constitution des équipes** de VR3 sera à l'**initiative des candidats** et devra être validée par l'organisation avant le début de la compétition. Chaque équipe VR4 découvrira alors un programme de figures relatif à la catégorie de compétition choisie, les sauts VR3 seront communiqués à l'avance pour permettre aux débutants de s'entraîner. Validation de la compétition avec un minimum de 2 manches.

Le **premier décollage** aura lieu le **samedi 27 Septembre 2014 à 9h00**. Les explications techniques ainsi que le briefing sécurité se feront à 8h30 par le *Directeur Technique* du CERP Alsace.

Séquence à 3 (VR3) :

Pour les équipes à trois, les épreuves de séquence se dérouleront à une altitude de 4000 mètres (altitude de sortie), pour un temps de travail de **45 secondes** dès la sortie du premier co-équipier. La compétition se fera sur un total de **6 manches pour le VR3**.

Une PA (précision d'atterrissage) dans la cible en gravier sera évaluée sur l'un des sauts. Chaque posé dans la cible comptera comme un point supplémentaire pour l'équipe.

Séquence à 4 (VR4) :

Pour les équipes à quatre, les épreuves de séquence se dérouleront à une altitude de 4000 mètres (altitude de sortie), pour un temps de travail de **35 secondes** dès la sortie du premier co-équipier.

La compétition se fera sur un total de **8 manches tirées au sort** entre les libres et les blocs de **National 2** du **règlement FFP** avec un tirage au sort VR4 National 2 sur <http://challenge.airxygene.fr>

3. Conditions requises :

Le niveau requis pour participer à la compétition est le **brevet B2** (minimum), être membre du CERP ALSACE et avoir l'autorisation du Directeur Technique de la compétition. Les compétiteurs non membres du CERP Alsace devront souscrire à une carte ami à l'accueil.

Dans le cas des compétiteurs de la « Coupe de la Ligue - VR4 », l'organisateur se réserve le droit de demander aux équipes de VR4 de participer en plus au VR3 pour valider leur classement si il y a un manque de participants expérimentés pour le « Challenge BlackBirds – VR3 ».



4. Inscriptions : se référer à la *fiche d'information générale*

VR3 : Inscription par avance ou sur place au CERP Alsace jusqu'au début de la compétition

VR4 : Inscription sur fiche d'équipe à retourner avant le 22/09/2014